

## Séance du 22 juillet 2020

Le conseil municipal de la Commune de Morey-Saint-Denis étant réuni pour cause de crise sanitaire au Cellier de Dionysos, place Saint-Vincent, légalement convoqué, le mercredi 22 juillet 2020 en réunion ordinaire, à 19 heures, sous la présidence de Monsieur **Jean-Luc ROSIER**, Maire.

### RESUME DES DELIBERATIONS

#### 1. COMMISSION BATIMENT

a) **Studio et Poste rue basse** - Lors de la commission bâtiment du 8 juillet 2020, cette dernière a fait part des problèmes d'étanchéités du toit pour le studio et la Poste, rue Basse. Il a été proposé de créer une ouverture sur le toit type Velux et d'installer un VMC. Un rafraîchissement général est à envisager.

b) **Rue Ribordot** - Les travaux de mise en séparatif, menés par la communauté de communes, devraient commencer à la suite des vendanges. Le cout du raccordement sur le Domaine privé appartient au propriétaire de chaque maison à hauteur de 1500 € en moyenne.

c) **Rue des jardins** - Un arrêté a été pris interdisant le stationnement sur 100m entre les deux entrées Faupin. Des plots seront posés le long de l'espace vert situé à l'entrée de la rue et du gazon sera planté. Un arbre sera planté avec vigne vierge sur le mur en moellons (Mairie).

d) **Terrain pompiers** – Pour la mise en sécurité du site, des barrières bois seront posées suffisamment en retrait pour éviter tout danger de chute dans le vide et une signalisation par rapport aux dangers potentiels (feu et Chutes de pierres) sera mise en place. Un groupe de travail est constitué afin d'étudier l'avenir du site.

e) **Parking Mairie** - Le pignon de la maison sera remis en état, ce qui permettra à l'occasion de la Saint-Vincent Tournante de faire une fresque. De même, la construction d'un muret clôturant l'espace est envisagée. Une étude est en cours pour remplacer le revêtement du parking par un sol alvéolé et herbeux donnant un peu de verdure dans ce lieu minéral.

f) **Caveau des vigneron**s – Il est rappelé qu'en sa qualité d'ERP (Etablissement recevant du Public), est soumis à obligation d'accès Handicapés. Loué par la Mairie au Groupement de Vignerons de Morey il appartient à l'occupant de faire les travaux de conformité comme l'exige la loi. La Mairie propose cependant de participer à hauteur de 40% au coût de ce projet.

Une dernière étude a été proposée permettant la mise aux normes de l'Etablissement. Sur deux propositions la solution pierre a été retenue pour un budget total de 13 713 € HT. Les installations sont éligibles à la DETR avec une subvention située entre 20 et 40 % Ces travaux seront programmés et inscrits au budget 2021

#### 2. EGLISE – HORLOGE COMMUNALE

## Séance du 22 juillet 2020

Suite à de nombreuses interventions dues à des pannes répétées de l'horloge communale, il a été mis en évidence l'ancienneté du système électronique de gestion. Un remplacement à neuf du système est donc proposé au Conseil permettant une garantie de deux années et des fonctionnalités nouvelles.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à faire remplacer l'horloge communal suivant le devis de l'entreprise GRADOUX pour un montant de 1543,20 €.

### **3. COMMISSION CIMETIERE**

La commission cimetière s'est réunie le 24 juin 2020 afin d'évoquer la dématérialisation du cimetière, son aménagement, la création d'un règlement du cimetière ainsi qu'un projet de restauration des concessions tombées dans le domaine communal, déjà initié sous la précédente mandature.

### **4. CIMETIERE – INFORMATIQUE ET AMENAGEMENT**

#### Logiciel cimetière

Les membres du conseil sont informés que le cimetière a été enregistré de manière informatique par le secrétariat communal, tant au niveau des plans que des concessions. L'achat d'un logiciel pour faciliter le suivi des concessions avait été inscrit au budget de 2020. Plusieurs devis ont été demandés et le logiciel 3D Ouest semble le plus adapté à notre commune pour un montant d'environ 4000 €.

#### Colombarium

Le projet complet du columbarium (jardin du souvenir, cavurnes et éléments hors-sol) ayant été initié par la précédente mandature, Madame MORIN, alors conseillère, avait été chargée de faire toutes les démarches inhérentes à ce projet. Après examens des devis de trois entreprises, s'est dégageé l'entreprise Côte-d'Orienne Elabor, pour un montant estimatif de 27 000 € TTC. Le budget ayant déjà été adopté par délibération du précédent conseil municipal en date du 4 mars 2020, le conseil actuel est sollicité pour la mise en œuvre des travaux.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** la poursuite du projet et charge le Maire ainsi que la vice-présidente de la commission cimetière, de reprendre contact avec ladite société pour mener à terme le projet.

### **5. ACHATS DE TERRAINS**

La commune s'est engagée dans la constitution d'une réserve foncière destinée à faciliter les acquisitions dans les zones économiques en cours et futures.

Dans ce contexte et suite à la proposition d'achat d'une administrée, en date du 25 juin 2020 la commune procèdera à l'acquisition des parcelles AM 150 (227m<sup>2</sup>) et AM 152 (203m<sup>2</sup>) – lieudit « en l'Orme » – au prix de 4,50 €/m<sup>2</sup> soit 1935,00 €. Les frais d'actes seront à la charge de l'acquéreur.

## Séance du 22 juillet 2020

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **DECIDE** d'acquérir le terrain aux conditions fixées par le vendeur
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition

L'acquisition se fera sur fonds propres au Budget Principal de la commune, section d'investissement.

### **6. QUESTIONS DIVERSES**

Plusieurs remontées sont faites concernant des mauvaises odeurs provenant du système d'assainissement. Le Maire se propose de faire suivre ces remarques, mais rappelle que l'assainissement est une compétence non plus communale mais communautaire. Il convient donc de se rapprocher de la communauté de communes.

Date du prochain Conseil le 23/09/2020

Séance levée à 21h03

Affiché le 23 juillet 2020.

## Séance du 22 juillet 2020

| SÉANCE du 17/06/2020<br>DELIBERATION N° 1 à 6 |                             | TABLEAU DES SIGNATURES |                  |
|---|-----------------------------|------------------------|------------------|
| Nadine DUPREY                                 | Nathalie DZYGA<br>GOUVERNET | Stéphane GUILLEMAUX    | Stéphane MAGNIEN |
| Fabrice<br>MONSENERGUE                        | Marie Christine<br>MORIN    | Jean-Baptiste MODIN    | Carmen PEIRAZEAU |
| Cédric PUVIS de<br>CHAVANNES                  | Gérard REMONDET             | Christophe ROGER       | Jean Luc ROSIER  |
| Anne ROUSSEL                                  | Maria SANCHEZ               | William SCHMITT        |                  |